



MAIRIE DE COGOLIN

DEMANDE DE DÉROGATION DE COMMUNE

Loi n° 83.663 du 22/08/1986 au 22/06/2020 – Cir n°89-273 du 25/08/1989 – décret n°86-245 du 12/03/1986 – article 23 Code de l'éducation : L 131-5, L 212-8, R 212-21 et suivants

ENFANT CONCERNÉ

Nom :			Prénom :		
Date de naissance			Lieu de naissance :		
Genre : M - F			1 ^{ère} demande <input type="checkbox"/>		Renouvellement <input type="checkbox"/>
Scolarité précédente et prochaine	Commune		Classe		
L'année dernière					
Demande pour l'année prochaine					

REPRÉSENTANT LÉGAL

Représentant 1	Nom	Prénom
R1 Lien de parenté :		
Adresse :		
Téléphone : Mail :@		
Profession :		
Adresse professionnelle :		
Représentant 2	Nom	Prénom
R2 Lien de parenté :		
Adresse :		
Téléphone : Mail :@		
Profession :		
Adresse professionnelle :		

Motif (s) :		Cochez
1	Obligations professionnelles des deux parents dont la commune de résidence ne dispose pas de restauration scolaire et garde d'enfants ou de système d'assistance maternelle (1° de l'alinéa 7/L212-8/Code Education) « ou l'une de ces prestations » (1°/R212-21/Code Education) (<i>justificatif de l'employeur/contrat professionnel des deux parents à fournir</i>)	
2	Pour raison médicale : (<i>hospitalisation fréquente, soins réguliers dans la commune d'accueil</i>) (3° de l'alinéa 7/L212-8/Code Education + 2°/R212-21) (<i>Certificat du médecin scolaire ou d'un médecin agréé par l'administration, à fournir</i>)	
3	Poursuite de la scolarité (non-interruption du cycle scolaire) (dernier alinéa/L212-8/Code Education et R212-21 pour les fratries) (<i>Justificatif à fournir</i>)	
4	La commune d'accueil scolarise déjà frère ou sœur (<i>si cette scolarisation en commune d'accueil est elle-même justifiée par obligation professionnelle des parents ou pour raison médicale</i>) (2° de l'alinéa 7/L212-8/Code Education + 3°/R212-21 et c n° 89-273 du 25 août 1989 II.3 C2.3 alinéa 5) Nom /prénom/ date/lieu de naissance :	
Autre cas :		
5	En situation de handicap, nécessitant une formation dans une classe ULIS (Unité Localisé d'Inclusion Scolaire) (Rép. Min. 18682) (<i>Justificatif à fournir</i>)	
6	La commune de résidence ne dispense pas de langue régionale (alinéa 5/L212-8/Code Education) (<i>justificatif à fournir</i>)	
7	Pour convenance personnelle (<i>courrier motivé à fournir</i>)	

Date et signature du représentant légal

AVIS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE				AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL			
Pour l'année scolaire /				Pour l'année scolaire/.....			
Commune de résidence : (Nom de la commune)				Commune d'accueil : (Nom de la commune) :			
Avec protocole		Sans protocole		Avec protocole		Sans protocole	
AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE				AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL			
ACCORD		REFUS		ACCORD		REFUS	
Date, signature du Maire : Cachet de la Mairie				Date, signature du Maire : Cachet de la Mairie			

Mentions d'informations – dossier d'inscription scolaire

Les informations recueillies par le présent formulaire sont collectées et traitées par la Commune de Cogolin afin d'assurer au mieux leurs missions de contrôle de l'obligation scolaire prévu par l'article L. 131-6 du code de l'éducation.

La base légale du traitement est conforme à l'article 6 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Ces données sont transmises à la commune d'accueil et au ministère de l'éducation nationale dans le cadre du système d'information "Outil numérique pour la direction d'école" (ONDE), conformément à l'arrêté du 20 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter *notre délégué à la protection des données* :

- par voie électronique : rgpd@cogolin.fr
- par courrier postal : Le délégué à la protection des données

*Mairie de Cogolin
place de La République
83310 Cogolin*

Dans le cadre de ONDE, votre demande est à adresser au directeur de l'école de vos enfants, à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou au directeur académique des services de l'éducation nationale.